

Gazette du Palais

Directeur honoraire : Jean-Gaston Moore
Président : François-Xavier Charvet
Directeur de la publication : Pierre-Yves Romain
Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz
Rédacteur en chef adjoint : Iris Joussem
Rédacteurs : Catherine Berlaud,
Philippe Graveleau, Marie Rajchenbach
Assistante d'édition : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Direction : 12, place Dauphine 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50 / Fax : 01 46 33 21 17
Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Félix Eboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél. : 01 40 93 40 00 / Fax 01 41 08 23 60
Courrier : redactiongp@lextenso.fr

Tarifs 2016

* Prix TTC au n° : 15,32 €
+ frais de port

* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 362,46 € TTC

Recueils + table seuls : 372,67 € TTC

Journal, recueil + table : 513,56 €

* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 405 €

Journal, recueil + table : 621 €

Éditeur :

LA GAZETTE DU PALAIS – SOCIÉTÉ DU HARLAY

SA au capital de 98 460 €

Président : François-Xavier Charvet

Directeur Général : Pierre-Yves Romain

12, place Dauphine 75001 Paris

Internet : www.gazettedupalais.com

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097
ISSN 0242-6331

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 17 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

Actualité

- Le sort incertain de la Maison des avocats de France 5
- « La France est en train de régresser sur la question des migrants, des prisons et sur un certain nombre de droits fondamentaux »
entretien avec Christine LAZERGES 8

Doctrine

- L'inter-professionnalité est morte, vive la pluri-professionnalité,
et salut à toi !
note par Dominique PIAU sous Ord. n° 2016-394, 31 mars 2016 11
- Fiche pratique sur le clair-obscur de l'obligation précontractuelle
d'information
étude par Mustapha MEKKI sous Ord. n° 2016-131, 10 févr. 2016 et C. civ.,
art. 1112-1 nouv. 15

Jurisprudence

- Le secret professionnel de l'avocat balayé par les écoutes téléphoniques
note par Christophe INGRAIN, Rémi LORRAIN et Laurent SAENKO
sous Cass. crim., 22 mars 2016 (trois arrêts) 19
- Secret des affaires et principe du contradictoire : l'impossible
conciliation ?
note par Jean-Marie GARINOT et Stéphanie GRAYOT-DIRX sous Cass. 1^{re} civ.,
25 févr. 2016 23
- Chronique de jurisprudence de droit de la consommation
par Stéphane PIÉDELIEVRE 26
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 38
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Philippe GRAVELEAU 42
- Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits
de l'Homme
par Catherine BERLAUD 45

Gazette Spécialisée

DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ 47

Sous la responsabilité scientifique de
Thierry MONTÉLAN et Pierre-Michel LE CORRE

Sous la coordination d'Emmanuelle LE CORRE-BROLY